

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA QUESTION DU CONTRÔLE DES SALAIRES ET DES PRIX —DEMANDE DE DÉPÔT D'ÉTUDES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, mes questions étaient destinées au ministre de la Consommation et des Corporations qui aurait dû être là aujourd'hui mais je suis sûr que le ministre des Finances pourra de toutes façons y répondre car elles relèvent du domaine général des affaires qu'il traite. Le gouvernement se préoccupe-t-il directement, ou par l'intermédiaire de la Commission des prix et des revenus, d'instaurer à nouveau un programme de restrictions librement consenties sur les salaires et les prix ou s'il a renoncé à agir dans ce sens?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je devrais saisir le ministre de la Consommation et des Corporations de cette question. Comme le chef de l'opposition le sait, lorsque nous nous sommes rencontrés récemment avec le CTC, j'ai signalé que dès que la reprise économique s'amorcerait, comme elle le fait actuellement, nous devrions nous préoccuper de la répartition du problème de l'inflation et de la surchauffe économique. J'ai alors invité les membres du CTC à soumettre leurs idées au sujet de la collaboration possible entre le salariat, le gouvernement et le patronat.

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement dresse-t-il un programme pour le contrôle sélectif ou général des salaires et des prix, programme qui serait appliqué si l'inflation se prolongeait à un rythme inadmissible?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, comme le chef de l'opposition le sait, le gouvernement étudie depuis un certain temps la question des contrôles volontaires et obligatoires, au cas où il faudrait un jour y avoir recours. Aucune conclusion n'a encore été tirée.

L'hon. M. Stanfield: Selon le ministre, des études seraient en cours. Consentirait-il à déposer celles qu'a effectuées son ministère ou à demander le dépôt de toute étude faite par la Commission des prix et des revenus sur la réglementation obligatoire des salaires et des prix?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je devrai prendre la question en considération.

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Étant donné la responsabilité souvent évoquée des provinces dans ce domaine, les pourparlers constants avec celles-ci au sujet d'une forme quelconque de réglementation des salaires et des prix et l'importance de ces entretiens, le ministre consentirait-il à faire une déclaration à leur sujet ou peut-être à rendre publiques des études analogues à cet égard, comme le demande le chef de l'opposition?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas encore convaincu de l'utilité d'avoir ces discussions directement avec les provinces, bien que les problèmes généraux

[M. Woolliams.]

raux que soulève l'inflation et la lutte contre les fluctuations exigent que tous les gouvernements se concertent afin d'assurer la plus grande stabilité de l'économie.

* * *

LE PÉTROLE

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LES POURPARLERS AVEC LES CHEFS D'ENTREPRISES—L'APPARTENANCE—LA QUESTION DES TARIFS

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cawichan-Les îles): Je voudrais poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien une question au sujet de la déclaration dans laquelle le ministre a annoncé à la presse qu'il compte rencontrer les présidents des sept sociétés intéressées au projet Alyeska pour s'entretenir d'une voie passant par le Canada. Le ministre peut-il nous dire s'il doit effectivement rencontrer ce groupe et si le gouvernement canadien encourage activement la construction d'un pipe-line reliant l'Alaska aux États-Unis en passant par l'Arctique canadien et le centre ouest du Canada?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, la semaine prochaine, mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et moi-même recevrons ici, à Ottawa, les principaux personnages intéressés dans les réserves de pétrole de Prudhoe Bay, en vue d'entreprendre des pourparlers préliminaires sur la possibilité d'utiliser la route du Mackenzie pour le transport du pétrole d'Alaska. Le gouvernement n'a donc pas l'intention de faire de propositions concrètes.

[Traduction]

M. Douglas: Le ministre ayant déclaré récemment que certaines directives ont été formulées, et étant donné les entretiens prévus, je demanderai à l'un ou l'autre des ministres en cause si un tel pipe-line, si on le réalise, appartiendra entièrement à des sociétés américaines, ou s'il y aura une participation canadienne. Le gouvernement canadien sera-t-il en partie propriétaire de ce pipe-line qui relierait l'Alaska aux États-Unis en traversant le Canada?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, cette décision n'est pas encore définitive, et si l'honorable député lit bien les «guide-lines», il constatera que nous avons l'intention de protéger les intérêts des Canadiens et d'assurer leur participation, si tant est qu'ils y veuillent participer.

[Traduction]

M. Douglas: J'ai lu les directives et le ministre a dit l'autre jour que l'une des directives, c'est qu'un tel pipe-line serait un transporteur commun. Je voudrais demander à l'un ou l'autre des ministres qui fixera les tarifs de ce transporteur commun surtout pour l'usage qu'en fera le Canada? Cette question serait-elle de compétence canadienne et, dans ce cas, quel ministre ou quel organisme en serait chargé?